

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **28 (1892)**

Heft 13

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LA CHAUX-DE-FONDS  
XXVIII<sup>e</sup> Année



1<sup>er</sup> JUILLET 1892  
N<sup>o</sup> 13

# L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

---

SOMMAIRE : Congrès de la Société pédagogique. Partie générale : Les origines de la méthode frœbelienne (suite). — Chronique scolaire : Jura bernois. Neuchâtel. Genève. Bâle-Ville. France. Allemagne — Exercices scolaires : Langue française. Comptabilité. Problème pour les sociétaires. — Bibliographie.

---

## Congrès de la Société pédagogique de la Suisse romande à La Chaux-de-Fonds

Le Comité d'organisation du Congrès s'est mis à l'œuvre. Il va s'efforcer de préparer à nos collègues une réception aussi cordiale qu'on sait et qu'on peut le faire aux Montagnes neuchâtelaises.

Aussi espérons-nous que tous les membres de la société voudront profiter de cette bonne occasion de faire connaissance avec l'hospitalière population de La Chaux-de-Fonds.

Tous les participants en possession de la carte de légitimation, que nous leur expédions avec le numéro d'aujourd'hui, jouiront d'une réduction de 50 % du prix ordinaire des billets, pendant les 17, 18, 19 et 20 juillet, sur les bateaux à vapeur du Léman et du lac de Neuchâtel, ainsi que sur tous les trains du Jura-Simplon. Nous espérons que la même réduction sera accordée par la compagnie du Jura Neuchâtelois, qui ne nous a pas encore donné sa réponse définitive.

Pour permettre au comité d'organisation de mener à bien son travail, nous prions toutes les personnes qui viendront au Congrès de bien vouloir s'annoncer, par l'envoi de la carte d'adhésion jointe au précédent numéro de *l'Éducateur*, jusqu'au 30 juin prochain.

Le comité ne peut s'engager à fournir le logement aux personnes qui s'annonceraient après cette date.

*Le comité d'organisation.*

## PARTIE GÉNÉRALE

### Les origines de la méthode frœbelienne

(SUITE)

Middendorf, nature enthousiaste comme celle de ses amis, ne se laissait pas dominer par les élans d'une première ardeur, et son caractère réfléchi modérait, sans la décourager, la ferveur souvent excessive de Frœbel. Chez Middendorf, la raison agissait d'une manière prépondérante sur ses principes.

Nous trouvons ces mots sous une photographie de Middendorf, faite d'après un dessin du temps, dont l'original est à Keilhau, et orné de l'autographe suivant du digne éducateur. Nous traduisons littéralement, pour laisser à la pensée de l'auteur toute sa vigueur : « C'est un accord conscient avec Dieu, avec l'humanité et la nature qui, sous l'influence réchauffante de l'union et moyennant une éducation précoce et constante, transforme la fleur épanouie du temps en un fruit vivace et sain \*) ».

Ces quelques mots formaient la devise de Middendorf ; ils ont joué un rôle important dans son activité pédagogique à Keilhau. L'étendue de cette étude ne nous permet pas d'en faire l'analyse complète. Cependant, sous sa forme poétique, cette pensée renferme un enseignement.

Middendorf indique, en effet, trois sources auxquelles l'éducateur doit puiser pour faire de son élève un homme digne de ce nom : Dieu, l'humanité et la nature. Ces trois éléments réunis constituent une puissance qui doit, suivant lui, transformer l'enfance, cette fleur du temps qui s'épanouit en une jeunesse vigoureuse et morale, le fruit vivace et sain.

Cette devise pourrait, comme bien d'autres, fournir matière à discussion. Si nous l'avons relevée, c'est qu'elle aussi jette un trait de lumière dans l'âme de Middendorf.

Autant la devise de Frœbel est belle dans son noble enthousiasme, autant celle de Middendorf reste profonde et vraie. Si Frœbel attire notre cœur par son langage aimant, Middendorf agit en plus sur notre raison par son caractère pratique.

L'idéalisme de Frœbel avait quelquefois besoin d'être tempéré par une sage philosophie. Tous deux d'accord sur le but général de l'éducation, ils différaient de vues sur certains points particuliers. Frœbel ne considérait bien souvent l'enfant que comme une plante chétive à laquelle l'éducateur, pendant un temps, sert de tuteur. Middendorf pense, avec raison, croyons-nous, que l'enfant est une fois ou l'autre privé de celui qui le conduit. Il ne l'abandonne pas cependant à lui-même ; il lui propose un guide qui se manifeste de deux manières : Dieu, agissant

\*) Bewusste Einigung mit Gott, mit der Menschheit und Natur ist es, welche in Sonnenkraft der Gemeinschaft, durch frühe, stetige Erziehung die aufbrechende Blüthe der Zeit zu einer gesunden Lebensfrucht reift.

par des lois immuables sur l'humanité, — particuliers ou peuples, — ainsi que sur la nature.

Remarquons toutefois que Middendorf n'attend pas que l'éducation de l'enfant soit terminée pour lui faire connaître les ressources qui sont et qui doivent être un jour à sa disposition. « *C'est* », dit-il, « *moyennant une éducation précoce et constante* » que de pareils résultats peuvent être obtenus.

En effet, d'après Middendorf, l'enfant doit être mis au fait des dispensations de Dieu dans la vie des hommes et des peuples, par des récits présentés de vive voix et accompagnés de leçons de morale. De plus, l'enfant doit apprendre à connaître les lois de la nature et la nature elle-même par de fréquentes promenades faites au milieu des œuvres de Dieu.

Middendorf donne donc plus d'extension à la pensée de Frœbel, tout en la rendant plus compréhensible. C'est bien ce côté pratique qui a caractérisé le travail de Middendorf à Keilhau. Frœbel a été l'instigateur des jeux qui portent son nom ; il a eu l'idée géniale des travaux dont on lui attribue la gloire ; mais c'est à la coopération pratique de Middendorf qu'est due, en grande partie, la mise en œuvre de ces travaux si agréables à l'enfant.

Frœbel était idéaliste et théoricien.

Middendorf était réaliste et praticien.

Quant à Langenthal, il n'a jamais, croyons-nous, consigné ses principes dans une devise écrite ; du reste, sa grande modestie l'aurait empêché de la communiquer à autrui. Cependant, à en juger par les choses qui l'intéressaient particulièrement et dont il aimait à faire le sujet de ses entretiens, nous pourrions résumer ses mobiles d'action dans ces deux mots : « Dieu et Patrie. »

Dieu, tout d'abord.

Quelques mots sur les opinions religieuses des trois hommes qui nous occupent sont nécessaires, car elles ont eu une grande influence autant sur la vie commune de Keilhau que sur leur activité pédagogique.

Chacun d'eux avait été amené par sa vie et ses travaux antérieurs à considérer Dieu d'une manière particulière. Frœbel admirait la Divinité dans son influence sur l'homme et la nature. Il avait été amené à cette manière de voir par toute sa vie antérieure et ses occupations comme naturaliste. Frœbel était déiste.

Middendorf, dans sa devise citée plus haut, proclame aussi le nom de Dieu. Il l'envisageait comme un Esprit supérieur et qui agit spécialement sur l'humanité par le développement normal des facultés intellectuelles.

Cette opinion avait pris racine chez lui par sa profession antérieure de commerçant et par des études philosophiques. Middendorf était rationaliste.

Pour Langenthal, Dieu était plus que le Créateur des hommes et des mondes ou que le souverain monarque de l'humanité. Le pieux éducateur voyait en l'Être suprême le divin maître des âmes, celui qui a créé en l'homme une âme destinée à vivre éternellement.

Tout en se reconnaissant humblement le serviteur des hommes, Langenthal s'était mis tout d'abord au service de Dieu. Il avait été amené à ses convictions religieuses par le combat de la vie, qu'il avait dû soutenir jusqu'alors d'une manière plus intense que ses deux collègues, en passant par des épreuves réitérées. Langenthal était chrétien évangélique ; il le resta jusqu'à la fin.

Cependant sa foi ne l'empêchait pas d'être en même temps un patriote zélé et sincère. La guerre d'indépendance à laquelle il avait pris part avait aussi fait naître dans son âme d'élite un patriotisme qui ne s'éteignit qu'à son dernier soupir. En 1870, il contemplait le couronnement de l'œuvre commencée en 1812 : l'anéantissement de la dynastie napoléonienne. Alors on put voir renaître en lui les sentiments qui avaient animé autrefois son cœur de jeune patriote. Aux chants pieux d'actions de grâces qu'il entonnait avec le peuple allemand et la jeunesse de Keilhau en particulier, il mêlait les mélodies guerrières qu'il avait entonnées 58 ans auparavant. Ses yeux, bien que fermés à la lumière, brillaient encore d'un noble éclat qui reflétait l'ardeur toujours juvénile de son âme, et qui, mieux que ses chants et ses récits, prouvait que cet homme au corps vigoureux, malgré son âge avancé, possédait encore, avec un patriotisme éclairé, un esprit sain et une âme ardente.

Sympathique aux revers d'une nation voisine qu'il estimait, il désirait voir son peuple devenir puissant non par la force des armes (il savait trop bien combien cette gloire-là est passagère), mais par la religion, l'éducation et l'instruction.

Considérons encore ce digne vieillard comme instituteur et comme éducateur. Langenthal, lui aussi, possédait quelque chose de caractéristique dans sa manière d'instruire. Par sa simplicité, il attirait, et tous ses enseignements avaient plutôt le caractère d'une causerie que celui d'une leçon proprement dite. Bien plus, il complétait souvent les enseignements intuitifs de Frœbel et donnait aux raisonnements pratiques de Middendorf une portée plus élevée.

Il possédait en outre un savoir étendu dans des domaines que Frœbel n'avait fait qu'entrevoir et que Middendorf bien souvent ignorait complètement.

Frœbel et Middendorf se bornaient parfois à *ébaucher* une leçon ; ils avaient le don d'éveiller au plus haut degré l'intérêt et l'attention des petits ; Langenthal y ajoutait des connaissances plus approfondies et des leçons de morale à l'occasion. Frœbel et Middendorf s'attachaient au développement du corps et de l'intelligence, Langenthal élevait l'âme.

Frœbel et Middendorf possédaient, le premier la théorie, le second la pratique ; Langethal complétait le tout par la science ; il corrigeait au besoin ce qui lui paraissait erroné, sans jamais cependant porter atteinte au respect que les enfants devaient à leurs premiers maîtres.

Résumons cette caractéristique.

Frœbel personnifiait le déisme, l'idéalisme et la théorie ;

Middendorf, le rationalisme, le réalisme et la pratique ;

Langethal, la foi évangélique, l'éducation et la science.

Ce qui a caractérisé, nous semble-t-il, l'union, providentielle-ment amenée de ces trois hommes de caractère, d'aptitudes, d'opinions religieuses si différentes, c'est l'unité dans la diversité.

Unis, ils l'étaient en effet par le but même de leur œuvre commune : l'éducation de l'enfance, puis en Dieu qu'ils envisageaient de différentes manières, il est vrai, mais qu'aucun d'eux ne contemplait sans un sentiment d'adoration, tant dans la Création que dans l'histoire et dans l'œuvre de la Rédemption.

Bien que différant d'opinion, chacun d'eux sut, pendant longtemps, sans transiger avec les principes religieux, éducatifs qu'il avait reconnus justes, coordonner ses opinions à celles de ses collègues, et leur accord a abouti à ce système d'éducation préconisé par Middendorf, qui tenait le juste milieu entre Frœbel et Langethal, et qui se trouve résumé dans ces trois mots :

« Dieu, Humanité, Nature. »

Ce système réagissait dans son ensemble d'une manière favorable, par Frœbel sur le corps, par Middendorf sur l'intelligence, et par Langethal sur l'âme de l'enfant. Le premier lui apprenait que l'homme doit posséder un idéal ; le second lui montrait le chemin qui conduit à sa réalisation ; le troisième enfin le lui faisait envisager comme accompli de la manière la plus parfaite dans l'Esprit de l'Évangile incorporé dans Jésus-Christ.

## II

Le regard bien superficiel que nous avons jeté dans l'âme de ces trois hommes d'élite nous a fait connaître leurs principes ; nous avons vu en outre comment leur but humanitaire était en relation intime avec leurs études, leurs sentiments patriotiques et leurs convictions religieuses. Nous allons examiner maintenant comment ils ont employé ces dons dans l'activité quotidienne à Keilhau.

Pour apprendre à les connaître à fond, associons-nous au travail journalier de grands et petits. En les quittant nous regretterons leur société, mais nous resterons de cœur unis à eux et nous chercherons à mettre à profit ce qu'ils nous auront enseigné.

Keilhau, nous l'avons déjà dit, est un petit endroit resserré au fond d'un joli vallon, à une heure environ de Rudolstadt. Actuellement ce village compte une vingtaine de maisons dont la

plupart appartiennent à l'établissement d'éducation qui y existe encore et qui doit son origine aux trois hommes qui nous occupent : Frœbel, Langenthal et Middendorf.

Trois collines ferment la vallée; deux d'entre elles méritent une mention spéciale : le « *Steiger* », par lequel on passe de Keilhau dans la vallée de Blankenbourg, où Frœbel établit plus tard les premiers jardins d'enfants pour la petite jeunesse de la contrée environnante, et le « *Kolm* », sur les pentes duquel le touriste peut voir encore l'emplacement des premiers essais de culture que Frœbel, secondé par Middendorf, entreprit avec les enfants qui lui étaient confiés.

La troisième de ces collines revêt un aspect sauvage et porte un nom tout aussi rébarbatif; c'est le « *Steinberg* » que les habitants de la contrée appellent « *Uhu* » — vieux mot allemand qui signifie hibou. Cette colline a été nommée ainsi par les paysans à cause de la quantité de chats-huants qui peuplent ses rochers caverneux.

Nous citerons souvent ces trois collines dans le cours de notre récit. Disons seulement que le *Steiger* est surmonté aujourd'hui d'une immense tour en pierre élevée il y a quinze ans par les anciens élèves et amis de l'établissement. Elle est destinée à rappeler au touriste la mémoire de ces trois vaillants champions de l'école et de leur successeur, M. Jean Barop, père, dont elle porte le nom.

Elle a de plus l'agrément de procurer au voyageur un panorama splendide sur la gracieuse forêt de Thuringe.

Du pied du *Steiger* sort un ruisseau clair et abondant, le « *Schaalbach* » qui se jette dans la Saale près de Rudolstadt, après avoir arrosé la vallée dont Keilhau forme le fond, et à laquelle il donne son nom : « *Schaalthal* ».

A l'époque où Frœbel et ses collaborateurs arrivèrent à Keilhau, ce petit endroit ne se composait que d'une dizaine de maisons parmi lesquelles la demeure inhabitée de « *La Ferme* », à laquelle était apposée une petite chapelle surmontée d'un clocher. C'était dans ce modeste lieu de culte que le pasteur du village voisin, Eichfeld, arrivait à des intervalles réguliers quoique assez rares, prêcher à cette petite population.

On trouvait encore dans le village, à cette époque, une modeste pinte où se réunissaient le dimanche soir les quelques agriculteurs de l'endroit pour causer ou jouer. Elle était en outre destinée à recevoir les rares piétons qui des vallons avoisinants s'égarèrent, pour ainsi dire, dans ce coin retiré du monde après avoir passé l'une ou l'autre des collines alors encore couvertes d'arbres séculaires.

Suivons donc à « *La Ferme* » les nobles cœurs qui s'y rendent accompagnés d'un petit groupe d'enfants. Ce bâtiment renfermait à cette époque, au rez-de-chaussée, la chapelle, séparée par un

grand corridor d'une chambre et d'une cuisine. Ces dernières étaient destinées primitivement à la demeure d'un paysan. A l'étage se trouvait un logement plus spacieux, il est vrai, mais bien petit pour répondre à sa nouvelle destination. Près de la maison, une vaste cour fermée de trois côtés par des hangars qui appartenaient aux voisins, servait de lieu d'ébats aux « *enfants de Frœbel* », comme on les appelait alors.

Tout cela est bien modeste; mais qu'importe? C'est ici, qu'avec l'aide du Tout-Puissant, le commencement d'une grande œuvre s'accomplira, et que vont être examinées, après le travail quotidien, pendant que les enfants sommeillent autour de la table de famille, les expériences toujours nouvelles de laborieuses journées. C'est ici que doivent être partagées joies et peines; mais surtout que seront discutées ces idées nobles et saines qui, un jour, franchiront monts et vaux pour donner à l'éducation de la première enfance, cette fraîcheur, cette grâce naïve que Frœbel et ses amis ont si bien su imprimer à leur système d'éducation. Quelle noble tâche!

Adieu, beaux rêves! Adieu, nobles projets! A l'œuvre maintenant! Le travail quotidien doit dorénavant réaliser en éducation ce que la pensée a trouvé de plus idéal dans Frœbel; ce que le cœur a enfanté de plus noble chez Langenthal, ce que la raison a mûri de plus pratique pour Middendorf.

« En avant! » Voilà le mot d'ordre de ces hommes qui, après avoir élevé leurs regards vers le Ciel, les abaissent sur les enfants qui les entourent. Les mauvais jours sont à la porte; ils le savent. Le tranquille avenir est bien éloigné; ils le prévoient. Courage! Dieu pourvoiera à leur subsistance; l'enfance est là qui compte sur eux. Ils ne l'abandonneront pas.

Pour apprécier à sa juste valeur l'influence éducative exercée sur les enfants de Keilhau par Frœbel et ses premiers collaborateurs, et pour trouver le secret de cette intimité qui rend l'enseignement et le maître agréables à l'enfant dès sa plus tendre enfance, il faut se mettre au courant de la manière dont les relations journalières étaient comprises entre les deux parties.

(*A suivre.*)

F. HUMBERT.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

### JURA BERNOIS

*Les écoles normales d'instituteurs dans le canton de Berne.*

Le canton de Berne possède quatre écoles normales organisées par l'Etat dont deux pour les institutrices, à Hindelbank et à Delémont, et deux destinées aux instituteurs, à Hofwyl et à Porrentruy.

En 1883 les cours des écoles normales d'institutrices ont été fixés à trois ans. A ce moment la Direction de l'instruction publique avait l'intention de prolonger d'une année les cours de l'école normale de Hofwyl (Münchenbuchsee) pour arriver à quatre ans d'études, ainsi que cela existait déjà à Porrentruy



dès 1875. Le Conseil d'Etat ne put se résoudre, pour motifs financiers, à adopter les propositions de la Direction de l'instruction publique. Il se contenta d'un moyen terme et prolongea les cours d'une demi-année.

Dès lors, dans notre canton comme ailleurs, on s'est beaucoup occupé des établissements destinés à la formation des instituteurs. Le corps enseignant, le Conseil d'Etat, le synode scolaire ont étudié la question et sont arrivés à des conclusions complètement différentes. C'est ainsi que le Conseil d'Etat bernois a demandé à la Direction de l'instruction publique d'examiner s'il ne serait pas possible d'abolir l'internat à Porrentruy et de fusionner l'école normale avec l'école cantonale. Le synode scolaire cantonal d'un autre côté tient à ce que rien ne soit changé à Porrentruy, mais qu'on dédouble l'école normale allemande en deux établissements distincts, l'un visant à l'acquisition des connaissances scientifiques qu'on pourrait aussi acquérir dans les gymnases, l'autre donnant l'instruction professionnelle nécessaire au jeune instituteur.

En présence de ces diverses propositions, M. le Dr Gobat, directeur de l'instruction publique, a étudié à son tour la question des écoles normales telle qu'elle se présente dans notre canton. Il a présenté au Conseil d'Etat deux rapports très bien faits, dont le premier se rapporte à l'école normale de Hofwyl et le second, à l'école normale de Porrentruy si éprouvée par la perte de son directeur, M. Breuleux. Nous croyons qu'un résumé de ces rapports intéressera les lecteurs de *l'Éducateur* ; dans tous les cas les lignes qui suivent serviront à orienter tous les amis de l'instruction, car la formation d'instituteurs capables est la base des progrès en éducation.

## I

L'extension à quatre ans des études à l'école normale de Hofwyl n'a été repoussée par le Conseil d'Etat que par motif d'économie. Tout le monde est d'accord que quatre années sont nécessaires pour préparer convenablement à la carrière de l'enseignement un jeune homme sorti d'une bonne école primaire ou mieux d'une école secondaire. La division des études normales en deux cycles préoccupait depuis longtemps M. le Dr Gobat qui, en 1885, arriva à scinder en deux épreuves l'examen du brevet : un examen préparatoire, un examen définitif. Ces deux examens se font à une année d'intervalle.

En effet, arrivé à l'école normale avec des connaissances modestes, le jeune homme doit non seulement étudier à fond toutes les branches du programme, mais il faut qu'il s'occupe des méthodes propres à les enseigner, qu'il connaisse les manuels employés dans les écoles primaires, et qu'il s'exerce enfin à la pratique de l'enseignement dans l'école d'application.

Ce champ est trop vaste ; l'esprit ne peut l'embrasser d'un seul coup ; le cerveau ne parvient pas à élaborer convenablement toutes ces matières. L'élève-maître, une fois qu'il a acquis les connaissances fixées par les programmes de l'école normale devrait ensuite pouvoir étudier moins, et consacrer son temps à la pratique de l'enseignement et à ses branches de prédilection. L'examen préparatoire subi avec succès, les branches qui y ont été examinées ne devraient plus se présenter à l'examen définitif. C'était bien là l'esprit du règlement de 1885, mais dans la pratique, il ne pouvait en être ainsi, car ce n'est pas en deux ans et demi qu'un élève d'école normale peut compléter ses connaissances en religion, en allemand, en mathématiques, en histoire, en géographie, en histoire naturelle. Trois ans ne sont pas de trop pour ce programme. La dernière année serait consacrée à l'instruction professionnelle de l'instituteur par l'étude de la pédagogie, de la psychologie, des méthodes et par l'enseignement lui-même.

Cette division des études qu'on a reconnue excellente pour les médecins, les juristes, les pasteurs, conviendrait certainement aux études pédagogiques. Mais pour y arriver il faudrait prolonger d'une demi-année les cours normaux de Hofwyl, ce qui entraînerait une dépense de 5000 francs par an.

Mais où passer cette dernière année d'études ? Le synode cantonal des instituteurs demande que ce soit au chef-lieu, à Berne. Le reproche qu'on

fait au corps enseignant bernois d'être peu au courant des usages du monde a sa source dans l'internat. C'est en particulier le cas d'un certain ton d'infailibilité qui n'admet pas de réplique. Occupé exclusivement de travaux intellectuels, n'étant en contact pendant trois ans et demi qu'avec les mêmes maîtres, les mêmes camarades, il est évident qu'à sa sortie de l'école normale le jeune maître se figure qu'il possède la clef des sciences et la quintessence des belles manières. Il est donc bon que l'élève-régent respire un autre air dans le cours de ses études, qu'il soit en contact avec des hommes supérieurs par la science et le talent, qu'il entrevoie des horizons nouveaux en visitant les musées et les collections, qu'il apprenne à travailler et à penser par lui seul et non plus sous la paternelle surveillance du directeur d'école normale.

A Hofwyl, un grave inconvénient existe encore, c'est le manque d'une véritable école d'application. Les écoles de Münchenbuchsee où enseignent les élèves-maîtres sont organisées comme les classes campagnardes bernoises. Les vacances sont très longues en été, ce qui n'est pas d'une grande utilité pour l'instruction professionnelle des élèves de l'école normale. A Berne, l'organisation d'une école d'application placée directement dans la maison du directeur de l'école normale supérieure serait chose facile.

La création d'une école normale supérieure à Berne permettrait aussi aux élèves des gymnases de faire des études pédagogiques et de combler les lacunes nombreuses qui se produisent depuis quelque temps dans le corps enseignant de l'ancien canton. Hofwyl ne suffit plus pour le recrutement des instituteurs; c'est ainsi qu'en 1890, on comptait 50 postes occupés par des personnes non brevetées.

Il est inutile de songer à l'agrandissement de Hofwyl; d'ailleurs le nombre des classes et des élèves placés sous la même direction est suffisant pour absorber toutes les forces d'un homme. Une augmentation dans le sens indiqué ne pourrait que nuire à la discipline et à l'enseignement. Par contre en délivrant des bourses aux futurs élèves-régents, on pourra les engager à suivre les cours des gymnases de Berne et de Berthoud et à entrer ensuite à l'école normale supérieure de Berne.

Ainsi l'organisation nouvelle comprendrait, à Hofwyl, une école normale inférieure de trois années scolaires avec internat, et à Berne une école normale supérieure d'une seule année scolaire avec externat. Pour la pédagogie, la psychologie, l'hygiène scolaire, les cours pourront être communs avec ceux des candidats au brevet secondaire. Une école d'application servirait à l'étude des méthodes et à la pratique de l'enseignement.

Quant aux conséquences financières, M. le Dr Gobat estime que l'école normale inférieure de Hofwyl coûterait 11630 francs, de moins que l'établissement actuel.

Par contre, outre les frais d'installation, l'école normale supérieure de Berne coûterait annuellement 20000 francs, de sorte que l'Etat devrait consacrer 8370 francs de plus qu'aujourd'hui à la formation des instituteurs de l'ancien canton.

Le crédit fixé par la loi du 27 mai 1877 pour accorder des bourses aux élèves des écoles moyennes est de 14000 francs; il a été réduit de 7000 francs. En le rétablissant à son chiffre légal, la dépense n'est plus importante, et des bourses de 500 francs pourraient être accordées à 30 élèves de l'école normale supérieure. Nous sommes arrivés à la fin du rapport intéressant et bien actuel de M. le Dr Gobat qui conclut par les propositions suivantes :

1) Le programme des écoles normales de l'Etat embrasse quatre années scolaires.

2) A la fin de la troisième année les branches d'études générales devront être achevées dans l'école inférieure. La quatrième année sera consacrée à l'instruction professionnelle dans l'école normale supérieure.

3) Les élèves de l'école normale inférieure ne feront que deux années d'internat.

L'école normale supérieure sera organisée dans la ville de Berne où une école d'application sera créée.

5) La formation de maîtres primaires dans les gymnases sera favorisée au moyen de bourses spéciales.

6) Si la proposition sous n° 4 était rejetée, la direction de l'instruction publique sera autorisée à créer à Münchenbuchsee une école d'application à deux classes.

## II

Les conclusions qui précèdent ne s'appliquent qu'à Hofwyl. A Porrentruy, les conditions sont autres, d'autant plus qu'il était question, comme nous l'avons dit en commençant, dans le sein du Conseil d'Etat, de fusionner l'école normale avec l'école cantonale et de supprimer l'internat.

Depuis la mort de M. le Directeur Breuleux, la question a repris toute son actualité, et l'établissement de Porrentruy a été placé sous la direction provisoire de M. Schaller, inspecteur primaire. M. le Dr Gobat, directeur de l'instruction publique, n'est, pour le moment, partisan ni de la fusion ni de la suppression complète de l'internat.

Dans son deuxième rapport, M. le Directeur de l'instruction publique, estime qu'il ne faut pas être trop exclusif. Les uns prétendent d'un côté que les écoles normales bernoises telles qu'elles existent aujourd'hui dans notre canton depuis 1834, constituent le meilleur moyen de former des maîtres pour l'enseignement. D'autres ne voient le salut que dans l'organisation de sections pédagogiques annexées aux gymnases comme cela se pratique dans les cantons de Neuchâtel, Grisons, Soleure. Ce qui convient ici peut ne pas convenir ailleurs. Dans tous les cas il n'est pas possible de fusionner à Porrentruy l'école normale avec l'école cantonale.

Les élèves entrent à 10 ans dans l'école cantonale: les cours durent 8 ans et demi. Pour les trois premières classes (VIII<sup>e</sup>, VII<sup>e</sup>, VI<sup>e</sup>) l'enseignement est le même pour tous les élèves. A partir de la V<sup>e</sup> classe, l'école se divise en deux sections: section littéraire, section réelle. L'élève sort de l'école à dix-huit ans et demi dans le cas le plus favorable.

Les élèves de l'école normale entrent à quinze ans dans cet établissement après avoir accompli le programme primaire; les cours durent quatre ans; l'élève-régent sort à 19 ans.

Comment se ferait la fusion? Probablement comme elle se fait ailleurs; les futurs instituteurs auraient les mêmes leçons que les élèves de l'école cantonale et à côté on leur donnerait des cours spéciaux de pédagogie, de méthode, de psychologie, tout en les initiant à la pratique de l'enseignement dans une école d'application.

Mais un pareil système n'est pas possible d'après la loi du 24 juin 1856 sur l'organisation des établissements d'instruction publique. L'article 13 établit en effet que « les établissements spéciaux d'instruction sont: 1° les écoles normales destinées à former théoriquement et pratiquement à l'état d'instituteur ou d'institutrice les élèves des deux sexes capables et convenablement préparés ». De plus il y a une loi complète et détaillée du 18 juillet 1875 sur les écoles normales. Prétend-on qu'une école normale, même aux termes de la loi, pourrait être annexée à l'école cantonale? Mais le mot de « séminaire » employé par le texte allemand met à néant toute interprétation abusive. Quand on parle de séminaire, dans la Suisse allemande, on a présent à l'esprit un établissement distinct, séparé, vivant de sa vie propre et destiné à former des maîtres de l'enseignement. La fusion de l'école cantonale signifie donc suppression de l'école normale et création d'une section pédagogique.

Mais en supposant même que les dispositions légales permettent de fusionner, est-il opportun pour le Jura bernois de réunir l'école normale avec l'école cantonale?

Dans le Jura le recrutement de l'école normale est difficile. Quand l'horlogerie prospère, on ne trouve pas le nombre suffisant d'élèves destinés à combler les vides. Même le service des chemins de fer a plus d'attrait que

l'enseignement. En 1889, dix-sept élèves étant sortis de l'école normale on ne put trouver que dix-sept inscriptions nouvelles; en 1890 dix-sept élèves sortaient et il y eut quinze inscriptions; en 1891, quinze élèves sortants et quinze inscriptions; en 1892, l'horlogerie subissant une crise grave, 23 inscriptions pour 14 élèves sortants. Dans ces conditions on est presque obligé d'accepter tous les élèves qui se présentent bons ou mauvais, si l'on veut que tous les postes puissent être desservis. A Hofwyl on peut faire un choix, puisqu'en 1891, pour 29 élèves sortants, il n'y a pas eu moins de 59 inscriptions.

L'internat de l'école normale offre certaines garanties aux parents contre la dissipation des jeunes gens. Beaucoup de pères de famille confieront à l'école normale actuelle des enfants qu'ils ne voudront pas envoyer à Porrentruy dans une section pédagogique. Les frais de pension sont moindres et le travail est plus intense dans un internat que dans un externat. Il pourra aussi arriver que des élèves de l'école cantonale, au lieu de suivre la carrière pédagogique, se jetteront dans le droit, la théologie, la médecine, le notariat, les sciences techniques.

Il ne faut pas oublier que le recrutement du corps enseignant se fait dans les classes laborieuses de la société. A l'école normale on n'est pas exigeant sous le rapport du vêtement, on ménage l'argent de poche. Il n'en peut être de même à l'école cantonale et un brave fils de paysan sera peut-être honni de ses camarades bien mis à cause de ses allures un peu trop campagnardes. Le recrutement du corps enseignant ne pourrait plus guère se faire que dans les villes ce qui serait un inconvénient pour les écoles de la campagne.

D'ailleurs dans quelle classe de l'école cantonale faudra-t-il faire entrer les jeunes gens provenant de nos écoles primaires? Les élèves ayant suivi les cours des écoles secondaires sont rares dans le Jura; ils proviennent exclusivement des districts protestants. Le district de Porrentruy n'a, outre l'école cantonale, qu'une école secondaire; le district de Delémont n'a qu'un progymnase; le district des Franches-Montagnes n'a qu'une école secondaire; la partie catholique du district de Moutier n'a pas d'établissement secondaire. Les élèves qui proviennent des districts jurassiens sont notablement inférieurs à ceux qui se présentent à l'admission de l'école normale de Hofwyl. Plusieurs ne possèdent pas les connaissances enseignées dans les V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> classes de l'école cantonale. On pourrait tout au plus les placer en V<sup>e</sup> classe; il serait inutile de vouloir les mettre en IV<sup>e</sup> ou en III<sup>e</sup>, car ils ne feraient que retarder les progrès des autres élèves. Mais est-il rationnel de placer des élèves-maîtres de 15 et 16 ans avec des élèves de 13 ans? Si l'on suppose qu'un bon élève arrive à entrer en IV<sup>e</sup>, il lui restera quatre années et demie d'école cantonale à faire pour arriver au brevet, mais la plupart devront entrer en V<sup>e</sup> et faire cinq années et demie d'études. Ce serait là une mesure qui compromettrait gravement le recrutement du corps enseignant dans le Jura bernois. M. le Dr Gobat s'élève, en qualité de Jurassien, contre ce projet prématuré, qui ne pourra être mis en pratique chez nous que plus tard, quand un certain nombre d'écoles secondaires rurales auront été créées dans notre pays. D'ailleurs, dit-il avec raison, pourquoi commencer une expérience si grave avec l'école normale jurassienne quand elle serait beaucoup plus facile à réaliser dans l'école normale allemande?

Quant à supprimer complètement l'internat à l'école normale de Porrentruy, on se trouve en face d'une difficulté impossible à surmonter, c'est le manque absolu dans cette ville de pensions alimentaires pour jeunes gens.

On ne peut envoyer des jeunes gens de 16 à 18 ans dans la première maison venue. Les parents exigent avec raison certaines garanties de moralité et de surveillance. Les bonnes familles bourgeoises de Porrentruy ne prennent pas de pensionnaires ne voulant pas être dérangées dans leurs habitudes. La population de cette localité est d'ailleurs assez mêlée et flottante. Dans cette ville de la frontière, on rencontre des Suisses allemands, des Français, beaucoup d'Israélites, des Alsaciens, des Allemands. Les pensions alimentaires qui existent se chargent de nourrir des pensionnaires, horlogers, commerçants, etc., mais ne peuvent pas s'occuper de la surveillance et

de l'éducation des élèves-maîtres. La classe supérieure actuelle de l'école normale suit le régime de l'externat, mais M. Breuleux prétendait que s'il ne visitait pas régulièrement toutes les pensions de ses élèves, ceux-ci n'arriveraient jamais à subir l'examen du brevet. L'influence désastreuse des pensions sur les jeunes gens de l'école normale était telle que la Commission de cet établissement a demandé le rétablissement de l'internat pour les élèves placés en ville.

L'école cantonale elle-même n'a pu se passer de l'internat. Le directeur précédent avait un pensionnat qui comptait en moyenne 25 élèves. Ce pensionnat ayant été supprimé, on fit une publication dans les journaux pour placer ces jeunes gens dans des pensions bourgeoises. Elle ne donna lieu qu'à trois inscriptions seulement pour neuf élèves. Quelques parents de la Suisse allemande durent retirer leurs enfants.

Il faudrait à Porrentruy actuellement placer 67 jeunes gens en pension, soit 50 de l'école cantonale et 17 de la classe supérieure de l'école normale.

Ce n'est grâce qu'aux efforts des autorités locales qu'on est parvenu à les loger en partie. Que faudra-t-il faire quand il y en aura 110, par suite de la suppression de l'internat à l'école normale ? Les élèves de l'école cantonale qui paient davantage auront toujours les meilleures pensions, tandis que les élèves de l'école normale seront placés tant bien que mal. L'expérience de supprimer l'internat ne durerait pas à la longue et l'on en reviendrait au système actuel. M. le Directeur de l'instruction n'est pas un partisan de l'internat, bien au contraire, mais il faut toujours savoir se plier aux circonstances impérieuses dans lesquelles se trouve l'école normale.

L'internat de l'école normale de Porrentruy a été pendant longtemps l'objet de critiques sévères mais justes. Ces reproches étaient fondés il y a dix ans ; ils ne le sont plus. Un autre esprit a soufflé sur l'établissement et en a vivifié et rajeuni les organes. Avec plus de lumière est entrée une plus grande somme de liberté.

On prétend que l'école normale de Porrentruy avec un budget de 40000 francs pour 60 à 65 élèves coûte plus que l'école normale de Hofwyl absorbant 64500 francs pour 130 élèves. Cela est vrai, mais les frais d'administration, d'instruction, sont les mêmes pour 130 élèves que pour 65. A Hofwyl les cours ne durent que trois ans et demi, tandis qu'ils durent quatre ans à Porrentruy. Une différence assez sensible entre les deux établissements consiste dans le coût de la pension d'un élève, qui est de 40 à 50 francs plus élevé à Porrentruy qu'à Hofwyl.

Cela provient de ce que les vivres sont plus chers à Porrentruy qu'à Hofwyl. L'école normale allemande possède aussi 8 arpents de terrains cultivés par les élèves. La récolte en pommes de terre et en légumes est assez importante. Le lait est fourni aussi à bon compte par le propriétaire du domaine de Hofwyl. De plus, tandis qu'à Hofwyl les réparations des bâtiments sont exécutées par la Direction des travaux publics, ils sont supportés à Porrentruy par le budget de l'école.

La suppression de l'internat loin de diminuer les dépenses les augmenterait au contraire de 8700 francs au minimum en s'en tenant au budget de 1892 qui ne prévoit que 400 francs de subvention par élève. En supposant des bourses de 500 francs par élève il faudrait augmenter encore les dépenses de 6000 francs.

Quant à la fusion avec l'école cantonale, elle coûterait encore plus. M. le Dr Gobat établit un budget de 58000 francs, c'est-à-dire de 18000 fr. plus élevé que le budget de l'école normale actuelle.

Il résulte des considérations ci-dessus que :

1) La fusion de l'école normale et de l'école cantonale de Porrentruy nécessiterait une modification de la législation ;

2) Dans les circonstances actuelles la fusion n'est pas opportune et compromettrait à un haut degré la formation du corps enseignant primaire ; il est même douteux qu'elle puisse se faire ;

3) La suppression de l'internat (avec conservation de l'école normale) empêcherait probablement le recrutement normal des élèves-maitres;

4) La fusion de l'école normale avec l'école cantonale, de même que la suppression de l'internat grèveraient davantage le budget de l'Etat que l'organisation actuelle.

H. GOBAT.

**Neuchâtel.** — M. le Dr Daguët, professeur d'histoire à l'Académie, ayant obtenu un congé motivé par l'état de sa santé, le Conseil d'Etat a chargé M. A. Gavard de le suppléer à titre provisoire. M. Gavard a ouvert son cours par une leçon publique où il a fait un éloge bien mérité du professeur titulaire. Il fera l'histoire des institutions politiques de la Suisse. — Nous envoyons à l'honorable Dr Daguët nos meilleurs vœux pour son complet rétablissement.

— M. le Dr Farny, professeur à la Chaux-de-Fonds, supplée à titre provisoire M. de Chambrier, professeur d'histoire au Gymnase cantonal.

Ed. CLERC.

**Genève.** — Nos amis de Genève ont tous les bonheurs : d'abord ils habitent Genève; puis ils sont à la veille de voir leur situation s'améliorer; enfin ils ont un *Bulletin*, un *Bulletin analytique des séances de la Société pédagogique genevoise*, s'il vous plaît. La Société se réunit à l'Institut le dernier mercredi de chaque mois, sauf pendant les vacances d'été; le *Bulletin*, qui paraît le mardi précédent, donne en dernière page l'ordre du jour de la séance. Enfin, grâce aux annonces qui couvrent trois pages de la couverture, ce nouveau mode de convocation n'entraîne aucune augmentation de frais pour la caisse de la Société. « Tenus régulièrement au courant de nos discussions et des résolutions prises dans nos assemblées, nous verrons bientôt tous nos collègues, même ceux dont le domicile éloigné du siège de nos séances les oblige à de fréquentes absences, s'attacher chaque jour davantage à notre Société qui, depuis vingt-cinq ans, travaille au perfectionnement de nos moyens et de nos méthodes d'enseignement et lutte pour l'amélioration de notre position. »

Ainsi s'exprime M. Louis Favre, notre fidèle correspondant, le Président de la Société et le promoteur du *Bulletin*. Nous lui adressons nos vives félicitations pour son initiative en souhaitant, ce dont nous ne doutons nullement du reste, qu'elle ait tout le succès qu'elle mérite.

Ed. CLERC.

**Bâle-ville.** — Le Conseil d'Etat a fixé au 9 juillet le jour officiel des fêtes destinées à célébrer la réunion du Grand et du Petit-Bâle, qui date de 1392. On sait que l'acte le plus solennel de ces fêtes sera un *Festspiel*, qui sera dû exclusivement, musique, poème, acteurs, dessinateurs, etc. à des Bâlois. — Le spectacle sera répété le 10 et le 11 juillet.

— Le Grand Conseil a voté l'annexion à la ville de Bâle de la commune rurale du Petit-Huningue, qui compte 1350 habitants. L'annexion s'accomplira le 1<sup>er</sup> janvier 1893.

E. C.

**France.** — Le conseil municipal de Paris a supprimé le crédit de 150,000 francs qu'il allouait aux bataillons scolaires. Cette institution, si chère aux Parisiens, qui s'attendrissaient en voyant ces « pauvres chéris », le petit fusil sur l'épaule, clairon, tambour et fifre en tête, a paru manquer complètement son but, qui était de préparer les enfants des écoles à la vie militaire.

On a reconnu qu'au lieu de leur inculquer l'esprit de discipline, elle leur donnait, au contraire, de la suffisance et de la vanité et les poussait plutôt à l'insubordination.

(*Journal de Genève.*)

**Allemagne.** — Le nouveau programme scolaire des écoles secondaires de Prusse vient d'apporter une série de modifications dont la principale digne d'être retenue, est le renforcement de l'étude de la langue maternelle. Il s'en suit une

diminution des heures de *français*, d'anglais, de grec et surtout de latin (11 heures en moins au gymnase, 15 heures en moins au gymnase réel). L'histoire, la géographie, l'histoire naturelle et les mathématiques sont en sensible diminution, tandis que le dessin, la physique et la minéralogie suivent une progression contraire. Les compensations n'ont pas empêché cependant les programmes d'être allégés considérablement : le gymnase a 16 heures de moins, le gymnase réel, 21 heures et le gymnase réel supérieur 18 heures de moins.

## EXERCICES SCOLAIRES

### LANGUE FRANÇAISE

*Féminin des adjectifs.*

#### DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE

Règle générale et les adjectifs terminés au masculin par *e, é, er, f, el, eil, on, en*.

##### DEVOIR

Les élèves écriront au féminin les adjectifs suivants :

Joli, divin, jeune, vert, bon, zélé, charitable, clair, sain, mignon, brillant, cruel, neuf, entier, ancien, fertile, sensé, vrai, méchant, premier, bel, pur, pareil, parfait, sourd, escarpé, gai, soumis, sincère, glouton, vif, annuel, réel, dernier, patient, italien, vieil, aimé, pauvre, mauvais, honnête, dur, gris, stérile, noir, commun.

Jolie, divine, jeune, verte, bonne, zélée, charitable, claire, saine, etc.

#### DEGRÉ MOYEN

Les mêmes qu'au devoir précédent et ceux qui sont terminés au masculin par *x, gu, et, al, il*.

##### DEVOIR

Nain, inhabile, pervers, serré, niais, loyal, muet, poltron, matinal, heureux, ambigu, civil, douillet, faux, superficiel, quotidien, concret, gentil, criminel, coquet, vermeil, chrétien, aigu, roux, indiscret, naturel, meurtrier, plaintif, jaloux, saut, doux, puéril, bizarre, national, obscur, bleu, aigret, secret, laborieux, familial, exigu, tranquille, fluet, innocent, exquis, serein, prétentieux, brutal, incomplet, vil, immobile, épars.

Naine, inhabile, perverse, serrée, niaise, loyale, muette, poltronne, matinale, heureuse, ambiguë, etc.

#### DEGRÉ SUPÉRIEUR

Les mêmes que dans les deux devoirs précédents, plus les adjectifs terminés au masculin par *eur, an, ot* et ceux dont le féminin est très irrégulier.

##### DEVOIR

Odoriférant, compacte, somptueux, contigu, expressif, pécheur, vieillot, accusateur, franc, nouveau, las, extérieur, défunt, humain, bénin, public, anglican, bas, correct, flatteur, universel, turc, enfantin, idiot, paysan, fou, adoptif, épais, dévot, roux, inférieur, enchanteur, coi, caduc, long, malin, cadet, ras, sot, replet, hideux, amer, vieux, capricieux, coutumier, hargneux, boudeur, diffus, exprès, belliqueux, oblong, franc, frais, grec, favori, servile, hébreu, protecteur, gras.

Odoriférante, compacte, somptueuse, contiguë, expressive, pécheresse, vieillotte, accusatrice, franche, nouvelle, lasse, extérieure, défunte, humaine, bénigne, publique, anglicane, basse, correcte, flatteuse, universelle, turque, enfantine, idiote, paysanne, folle, adoptive, épaisse, dévote, rousse, inférieure, enchanteresse, coïte, caduque, longue, maligne, cadette, rase, soite, replète,

hideuse, amère, vieille, capricieuse, coutumière, hargneuse, boudeuse, diffuse, expresse, belliqueuse, oblongue, franche, fraîche, grecque, favorite, servile, hébreue ou hébraïque, protectrice, grasse. Alf. GRANDJEAN.

## COMPTABILITÉ

*André Beau, à Genève, Journal n° 1 (suite).*

Du 20 janv. 1888.

$\frac{3}{9}$	<i>O. Dubois à Marchandises.</i>	Fr.
	Vendu et livré, val. 20 avril.	
	E 101/50, 50 bal. riz. à fr. 32 . . . . .	1600»—
	————— Du 21 dit. —————	
	<i>Marchandises aux Suivants :</i>	
	<i>A James T.-Cox, à Londres.</i>	
$\frac{9}{16}$	Acheté et reçu, val. 9 janv., en livres sterling.	
	Un assortiment de plumes, à 25 L. st. 10 sh. 6 d. . . fr. 188»10	
	<i>A Caisse.</i>	
2	Frais . . . . . » 23»40	211»50
	————— Du 22 dit. —————	
$\frac{17}{9}$	<i>C. Buleau &amp; Cie, à Vevey, cte. ct. à Marchandises.</i>	
	Vendu et expédié, val. 22 janv.	
	Un assortiment de plumes . . . . .	275»—
	————— Du 23 dit. —————	
$\frac{10}{13}$	<i>Effets à Recevoir à M. Dacier &amp; Cie.</i>	
	Reçu, val. 31 janv.	
	L. st. 8, 31 janv., Londres, à fr. 25»16 1/2 . . . . .	201»30
	————— Du 24 dit. —————	
$\frac{16}{10}$	<i>James T.-Cox, à Londres, à Effets à Recevoir.</i>	
	Envoyé, val. 3 fév.	
	L. st. 8, 31 janv., Londres, à fr. 25 . . . . .	200»—
	————— Du 25 dit. —————	
$\frac{4}{9}$	<i>L. Bon à Marchandises.</i>	
	Vendu et livré, val. 25 avril.	
	E 151 à 225, 75 bal. rizon, à fr. 32»75 . . . . .	2456»25
	————— Du 30 dit. —————	
$\frac{3}{11}$	<i>H. Bordon à Matières d'Or.</i>	
	Vendu et livré, val. 30 janv.	
	Kg. 2,00887 or à 0,997 à fr. 3121»51 les 0,900, soit le kg. à	
	fr. 3457»94 . . . . .	6946»55
	————— Du 31 dit. —————	
$\frac{17}{2}$	<i>Compte de Levées à Caisse.</i>	
	Prélevé pour dépenses personnelles . . . . .	200»—
	<i>(A suivre.)</i>	LOUIS SENÉ.

## Problèmes pour les sociétaires

*Solution du N° 30.*

Supposons la boule exactement remplie de mercure à 0°, son volume  $V$  sera :

$$V = \frac{4}{3} \times 3,1416 R^3.$$



A 1°, le mercure se sera dilaté de  $\frac{1}{6480}$  de son volume et aura monté dans le tube, ce qui aura produit un petit cylindre dont le volume pourra être exprimé par:  $3,1416 \times r^2 \times h$ ;  $h$  étant la longueur cherchée.

Nous pouvons donc poser :

$$3,1416 r^2 h = \frac{\frac{4}{3} \times 3,1416 R^3}{6480}$$

d'où nous tirons :

$$h = \frac{\frac{4}{3} R^3}{6480 r^2} = \frac{4 \times 15^3 \times 27^2}{3 \times 6480 \times 15^2} = 2 \text{ mm}, 25.$$

D'après la solution de M. J. Denis, Plainpalais.

Reçu les solutions exactes de: Une abonnée, Le Locle; Th. Mœckli, Neuveville; L<sup>s</sup> Chenevard, Neuchâtel; H. Javet, Môtier-Vully; G. Bünzli, St-Blaise; L<sup>s</sup> Henchoz, Vevey.

#### Problème N° 31.

Quels sont les nombres tels que la différence avec leur carré soit 506?

Adresser les réponses jusqu'au 12 juillet à M. A.-P. Dubois, directeur des écoles, au Locle.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

**Cours de dictées à l'usage du degré supérieur**, par A. Thuillard, instituteur. 64 pages 10/17 cm., fr. 0,75. Rolle, imprimerie-librairie Knigge.

Par le choix nombreux et varié de ses sujets, ce recueil se recommande tout spécialement aux écoles de la Suisse romande. Ajoutons que les dictées de M. Thuillard ne sont pas trop longues, que le style en est clair et qu'aucune n'offre de trop grandes difficultés. Ce cours se termine par une excellente notice sur la dictée et la manière dont cette branche si importante doit être enseignée. Nous le recommandons vivement.

E. ROULET.

**Jahrbuch des Unterrichtswesens in der Schweiz**. 1890. Bearbeitet und mit Bundesunterstützung herausgegeben von C. Grob. — 295 pages 16/24 cm., fr. 4. — Zurich, Orell Füssli. 1892.

Nos lecteurs connaissent cette précieuse publication, qui donne le tableau de la vie scolaire en Suisse, depuis l'école primaire jusqu'aux universités et au polytechnicum, sans oublier les écoles spéciales de toute espèce, publiques et privées. Des chapitres étendus et très détaillés sont consacrés aux écoles normales, à l'action de la Confédération dans la vie intellectuelle de notre peuple, aux institutions scolaires cantonales, à l'hygiène scolaire, aux conférences des instituteurs. De nombreux tableaux statistiques font voir l'état des écoles de tous les degrés, leurs rapports entre elles, les dépenses qu'elles occasionnent. Enfin le *Jahrbuch* donne toutes les lois, tous les règlements et programmes qui datent de 1890, et il y en a 130 pages. Il offre, on le voit, une richesse de matériaux considérable; aussi est-il honoré d'une subvention de la Confédération, ce qui permet de le mettre en vente au prix réduit indiqué.

E. C.